AVIS DE COURSE

Régate départementale Dériveurs Solitaires

GRADE 5B Dimanche 18/10/2020

Lieu : Lac des 3 Provinces à Seigy / Saint-Aignan sur Cher

Club organisateur : CVLTP

L'épreuve est régie par :

Les règles de course à la voile (RCV) 2017-2020
Les prescriptions de la FFV et règles des classes concernées
Le règlement des championnats régionaux de la Ligue du Centre

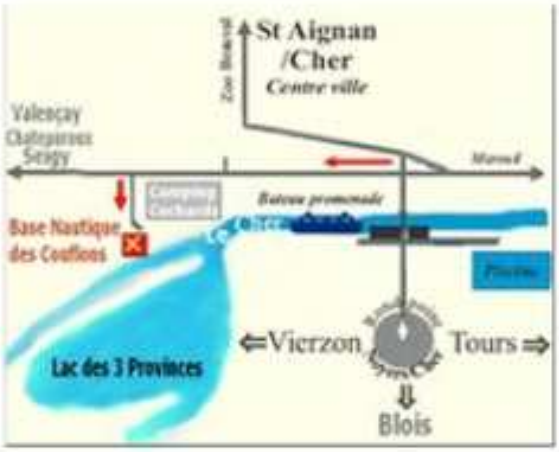

Inscription : gratuite

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription :
- Une licence FFVoile « compétition 2020 » ou une licence « adhésion » 2020 accompagnée d'un certificat médical valide
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Récompenses prévues

Une coupe au vainqueur, un lot à tous les participants

Programme prévisionnel

Inscription à l'accueil à partir de 9h30 Briefing vers 10h30
Heure du 1er signal d'avertissement : 11h (aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h)
Proclamation des résultats vers 17h15
Nombre prévisionnel de manches à courir : 4
Le nombre minimum de manches pour que la compétition soit validée est de 2

Responsabilité

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)

Informations et prescriptions complémentaires

Les parcours construits et pénalités seront définis dans les annexes aux instructions de course
Accès : Base Nautique des Couflons – rue du Camping - 41110 Seigy
Pour toute information complémentaire veuillez contacter Jean BESSON : 09-54-60-16-89 / lac3provinces@free.fr